
PIÈCE

un espace dédié à un programme de recherche pour la constitution de la mémoire des disparu.e.s en mer.

CATÉGORIE

habiter abriter : : un refuge médicalisé flottant

NUMÉRO D'INVENTAIRE

21

CONCEPTION

Filippo Furri, anthropologue
Aman Mohamadsaid, médiateur psycho-social
Gaelle Pertel Pachecho, plasticienne

PARTENARIATS

AFIELD

CALENDRIER

2024 : recherches et expérimentations
2025 : réalisation

WAVRE
WAVRE

DESRIPTIF

Le Navire Avenir, œuvre collective dressée en haute mer pour prendre soin des vivants, ne saurait assurer cette fonction sans que soient créées à son bord les conditions d'un **recueil, et d'un accueil, de la mémoire des disparu.e.s en mer**. C'est un enjeu vital pour les témoins (rescapés comme sauveteurs), pour les familles des disparu.e.s, pour la collectivité entière. Or s'il s'agit là d'une question déjà travaillée par des groupes de recherche sur le continent, rien quasiment ne se fait et se pense encore à bord des navires de sauvetage, au plus proche des naufrages.

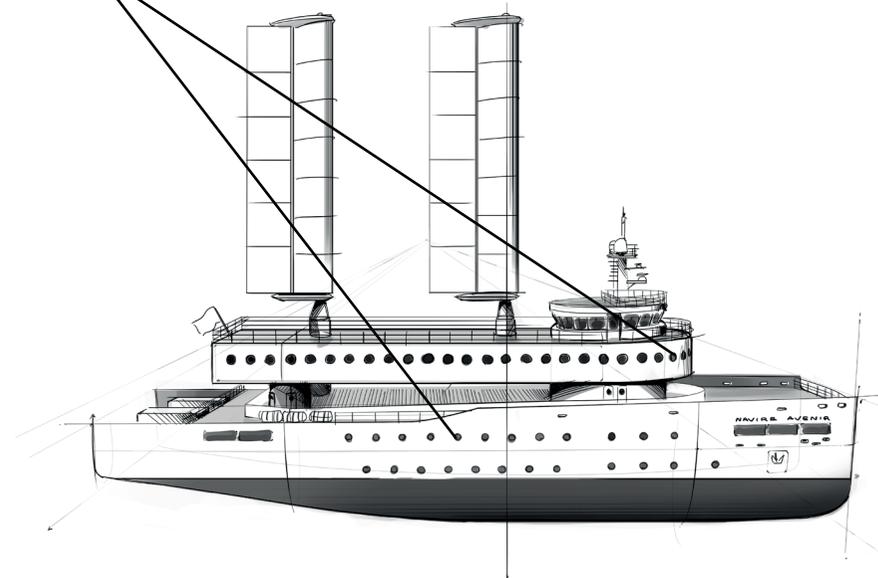
Tout à l'avant du pont-refuge, **un espace est dédié à la constitution de cette mémoire**. Il est question ici d'une pratique d'écoute singulière, d'un certain art de l'enquête prenant appui sur de l'architecture, sur du design, sur des objets, physiques comme numériques. Il faut rendre pensable et possible une parole - des rescapés comme des membres d'équipage - ici et maintenant peut-être, ou plus tard, dans un temps à venir, au moyen de dispositifs de design auxquels il s'agit d'introduire les personnes (un site Internet peut-être ; et/ou des objets physiques permettant le rituel d'une déposition, objets présents à bord, mais aussi disséminés sur le rivage). Cette pièce constituée de pratiques et d'objets, est cruciale au moins à trois égards :

- **pour les équipes de sauvetage** : il s'agit de faire face à la disparition des personnes que l'on n'a pas su et/ou pu secourir, de savoir que faire et comment dans de telles situations tragiques, de contribuer de manière préparatoire au travail des médecins légistes.

- **pour les rescapés** : il s'agit de trouver un espace d'attention, la possibilité d'un recueil et d'un recueillement, la conviction d'une confiance, et par la parole ou le geste ou l'écrit, de soutenir la perte de personnes proches ou de compagnons d'infortunes que l'on a vu sombrer, d'entamer un travail au long cours qui nécessairement devra se prolonger sur le rivage.

- **pour la collectivité** : il s'agit de systématiser des pratiques descriptives et documentaires permettant d'outiller les familles de disparu.e.s pour des démarches juridiques (héritages, etc) et la collectivité pour des procédures internationales (auprès de la Cour Internationale de Justice, etc).

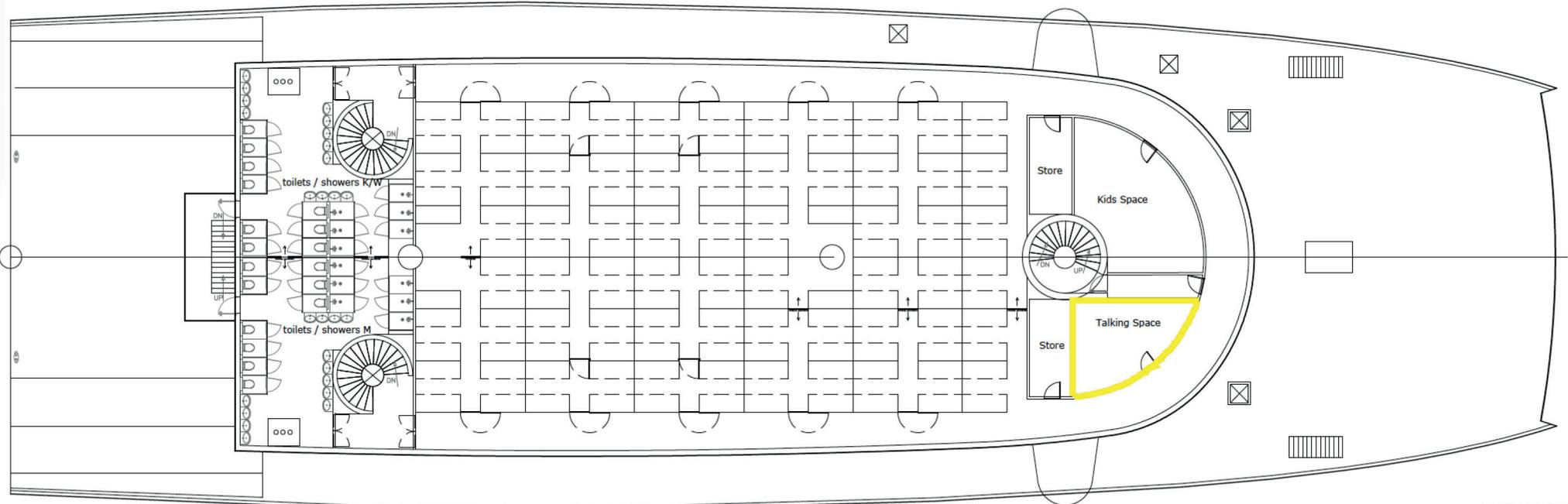
SITUATION



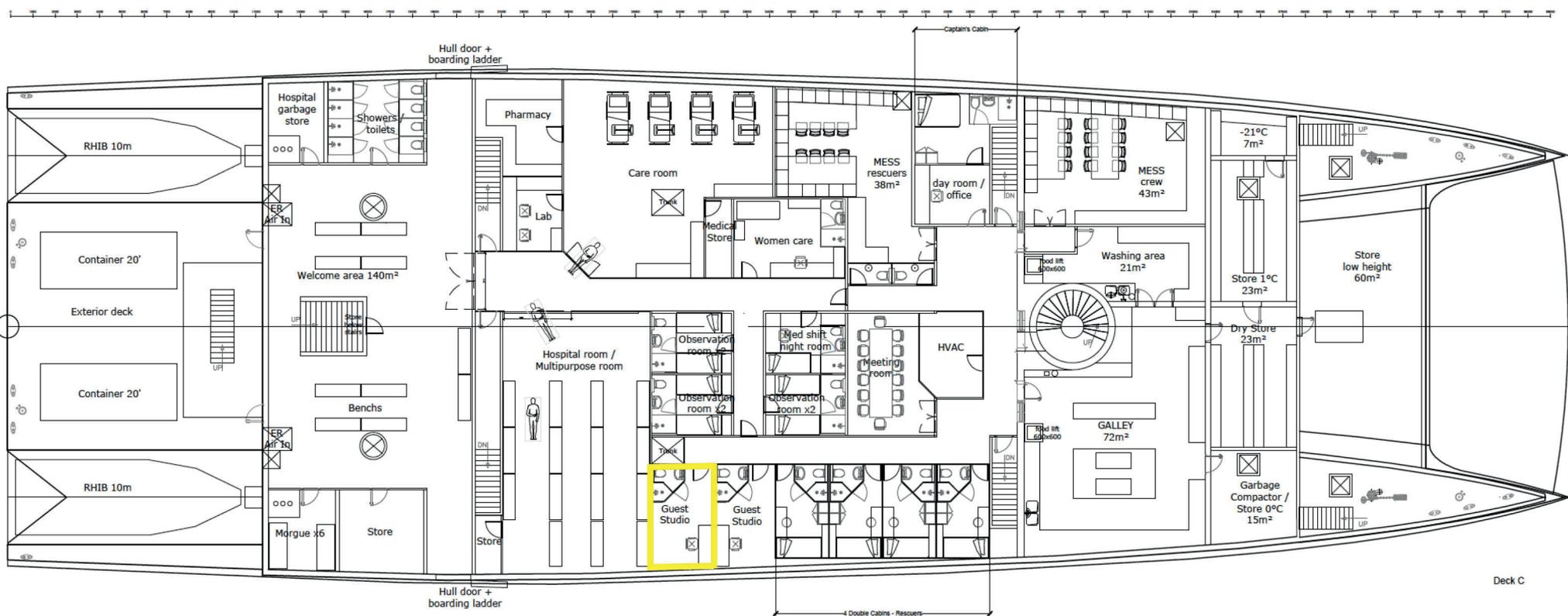
IMAGES

page suivante, de haut en bas :

1. sur le pont-refuge, localisation de l'espace de parole dédié à la constitution de la mémoire des disparu.e.s. (VPLPdesign)
2. sur le pont-nacelle, localisation de l'espace d'accueil des chercheurs et chercheurs appliqué.e.s à ce travail à bord. (VPLPdesign)



Deck E - LE REFUGE



Deck C

INFORMATIONS

www.navireavenir.eu
www.navireavenir.info

CONTACTS

contact@navireavenir.eu
furrifilippo@hotmail.com
aman200a@gmail.com
gallepertelpacheco@gmail.com

